



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de nos cookies afin de vous offrir une meilleure utilisation de ce site internet. Pour s'opposer à ce dépôt vous pouvez [cliquer ici](#).
[En savoir plus](#)



LEVALLOIS
1983
SPORTING CLUB

TRAMPOLINE

Description de la section

La section sportive est celle du **Lycée Léonard de Vinci**. Les entraînements ont lieu dans les structures du club de Levallois. Cependant, l'entrée en section sportive ne nécessite pas un changement de club pour les élèves licenciés dans les autres villes ou clubs.

L'établissement ne propose pas d'hébergement en internat.



Quelles différences avec une pratique traditionnelle en club ?

Les groupes de travail sont homogènes, les séances plus nombreuses et réparties à des heures prévues dans l'emploi du temps scolaire (le mardi de 8h à 10h, le jeudi de 16h à 18h et le vendredi en fin d'après midi). Une répartition de ces entraînements sera prévu en collaboration avec l'entraîneur du club.

Lors de ces entraînement il sera proposé soit de la préparation physique soit de l'entraînement sur le trampoline en fonction de la période de l'année, de la forme du trampoliniste ou des échéances compétitives.

La programme est élaboré en collaboration étroite entre le professeur responsable de la section sportive trampoline, Jean Pierre GUESDON, et les entraîneurs du club de Levallois, Julien PIEKOLEK et Xavier TAVIGNOT. La préparation physique générale est à la charge du professeur d'EPS, l'entraînement spécifique est assuré par les trois.

L'inscription à l'association sportive du lycée est obligatoire.

Priorités aux études

La priorité absolue reste la réussite scolaire de l'élève. Les entraîneurs et l'équipe pédagogique sont en relation étroite et constante. Le programme sportif peut être allégé ou interrompu à tout moment si l'adolescent présente des signes de difficulté scolaire ou de fatigue.

Comment postuler ?

La sélection se fait sur dossier scolaire et sportif en fin de 3ème. Les entrées en 1ère ou Terminale sont assujetties aux possibilités d'accueil de l'établissement dans ces sections. Pour postuler, veuillez envoyer :

- Les photocopies des deux premiers bulletins trimestriels de cette année scolaire ainsi qu'un relevé de notes à la mi-trimestre pour le dernier trimestre en cours.
- Les résultats sportifs accompagnés du niveau national, fédéral ou régional ainsi que tout autres élément pouvant être opportun (niveau de difficulté, titre...)
- Une lettre manuscrite de motivation
- Une enveloppe timbrée à votre adresse à l'adresse suivante avant le 20 MAI :
Mr GUESDON, Section Trampoline
Lycée Léonard de Vinci
4 Avenue Georges Pompidou
92304 LEVALLOIS Cedex

Ensuite, si la candidature est validée, une sélection sportive peut avoir lieu (fin mai / début juin) afin de sélectionner les sportifs en fonction des places disponibles. A cette fin, le bulletin du troisième trimestre pourra aussi être demandé.

Pour votre orientation "hors secteur" vers le lycée Léonard de Vinci de Levallois, vous devez absolument mentionner sur Affelnet le vœu du lycée Léonard De Vinci EN PREMIER CHOIX ainsi que d'autres vœux dans votre secteur. En fonction du résultat de sélection, le vœu correspondant à la section sportive sera accepté ou refusé mais nous vous communiquerons en amont le résultat le plus rapidement possible. Le passage en seconde validé par votre établissement est bien évidemment un pré-requis.